

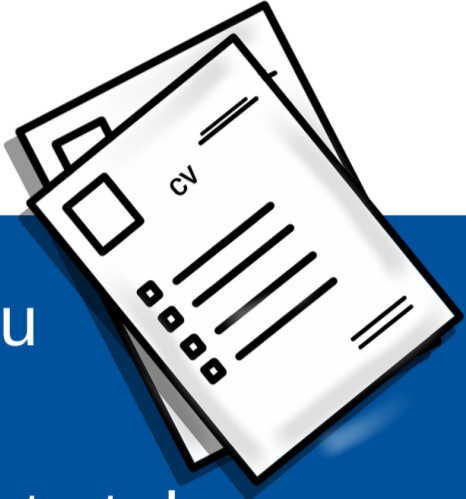


OFFRE D'EMPLOI (CONGÉ DE MATERNITÉ) AMÉNAGISTE - CHARGÉ DE PROJETS

le générique masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte

Poste temporaire (35h/semaine) d'une durée approximative d'un (1) an, à compter du mois de décembre 2018, aux conditions de la convention collective en vigueur.

Sous la supervision de la coordonnatrice du service d'aménagement et de développement du territoire, l'aménagiste – chargé de projets est responsable de la réalisation d'un ensemble de mandats relatifs à l'aménagement et à la mise en valeur du territoire. Également, il soutient la coordonnatrice dans ses fonctions et collabore à des dossiers spécifiques. À cet effet, il effectue les tâches suivantes :



- Assurer le suivi relatif à l'application de la réglementation régionale de protection du couvert forestier
- Analyse de la concordance des règlements municipaux au schéma d'aménagement et de développement révisé
- Représenter la MRC dans certains dossiers d'aménagement ou de développement auprès de certains organismes régionaux
- Inspecteur régional en urbanisme auprès d'une municipalité

Diplôme universitaire de premier cycle en :

- Urbanisme
- Géographie option aménagement
- domaine connexe

Synthèse

Minimum deux ans d'expérience

Travail d'équipe
Communication

Bonne connaissance des lois et règlements

Rédaction

Analyse

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre de présentation **avant 16h30 heures, le vendredi 26 octobre 2018**, à : Concours « aménagiste-charge de projets » MRC de Maskinongé au 651, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville (Québec) J5V 1J1 – Télécopieur 819 228-2193 ou : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue recevront un accusé réception et un suivi.